

DOSSIER DE PRESSE

Une coopération CH Intercommunal Nord-Ardenne
et l'Institut Godinot, le centre de lutte contre le cancer de Reims,
visant au renforcement de la filière cancérologique des Ardennes

L'ARS Grand Est a décidé de renouveler l'autorisation de radiothérapie dans les Ardennes en confiant son exploitation à compter du 15 janvier 2025 à l'Institut Godinot, centre de lutte contre le cancer de Reims, à l'issue d'un processus compétitif et d'une évaluation pluriprofessionnelle et collégiale. L'objectif est de renforcer l'offre de radiothérapie dans le territoire et de répondre aux besoins des patients du département avec des équipements modernisés et adaptés.

Plus globalement, le renforcement de la prise en charge des patients atteints de pathologies cancéreuses constitue une priorité dans le département des Ardennes. A cette fin, l'ARS Grand Est a soutenu la mise en place d'un pôle départemental d'oncologie sur le site hospitalier de Charleville-Mézières qui va permettre de doter le département d'un service de chimiothérapie adapté, d'un service de soins de support, d'un appareil de TEP scan et d'un service de radiothérapie en capacité de traiter, en proximité, les pathologies qui nécessitaient des déplacements hors des Ardennes.

La filière carcinologique repose sur une coopération très forte entre les radiothérapeutes, les oncologues, les chirurgiens, les radiologues, les médecins nucléaires, les anatomopathologistes, les médecins spécialistes d'organes, les médecins généralistes et acteurs de la prévention au bénéfice de la bonne prise en charge des patients.

C'est pourquoi, suite à l'attribution de l'autorisation de radiothérapie à l'Institut Godinot, le CH Intercommunal Nord-Ardennes et celui-ci ont décidé d'acter les engagements réciproques au sein d'un protocole d'accord visant au renforcement de la filière cancérologique des Ardennes marquant ainsi une volonté de proximité, de coordination des parcours de soins et d'innovations pour les années à venir.

Le partenariat entre l'Institut Godinot et le CH Intercommunal Nord-Ardennes repose sur une vision commune : optimiser la prise en charge des patients atteints de cancer en facilitant l'accès aux traitements de pointe au plus près du domicile.

Grâce à l'implémentation d'évolutions technologiques et organisationnelles, l'accès à la radiothérapie sur le territoire des Ardennes se voit renforcé au bénéfice de ses habitants.



Quel est le projet porté par l'Institut Godinot ?

Ce projet ambitieux au service des patients ardennais vise à répondre à deux enjeux majeurs :

- **Un accès insuffisant à la radiothérapie sur le territoire des Ardennes** : actuellement 48 % des patients doivent être traités pour la radiothérapie en dehors du département, impliquant des trajets longs et contraignants. Cette nouvelle installation permettra de traiter une grande majorité des patients localement, garantissant un égal accès aux soins.

- **L'intégration des dernières innovations médicales** : l'appareil de radiothérapie Halcyon® Hypersight qui sera installé au sein de la Clinique du Parc de Charleville-Mézières dans les prochains mois représente une avancée significative en termes de précision et d'efficacité des traitements.

Concrètement, un projet alliant proximité, technicité et innovation

- des accélérateurs de haute technologie permettant de réaliser des techniques avancées (Halcyon® Hypersight : VMAT et la stéréotaxie hypofractionnée extra-crânienne, prostate, poumon, ganglion, os,) qui jusqu'alors n'étaient pas disponibles dans les Ardennes et qui sont des techniques courantes réalisées dans les centres de lutte contre le cancer. Cela permettra donc d'augmenter la possibilité de prise en charge des patients au plus près du domicile.

Exemple : traitement classique pour un cancer du sein = entre 25 ou 33 séances. Avec la technologie de traitement en condition stéréotaxique hypofractionnée qu'offre l'Halcyon®, pour ce même cancer = 5 ou 15 séances

- un phasage calendaire dynamique tenant compte des enjeux de continuité des soins, pour installer un nouvel accélérateur et procéder à la rénovation des locaux pour une mise en service le 3 juin 2025.

- un projet socialement responsable
Une équipe dédiée composée de 12 professionnels dont 11 qui exerçaient déjà au sein de la structure qui détenait auparavant l'autorisation et qui ont souhaité rejoindre le projet porté par l'Institut Godinot.



L'expérience de l'Institut Godinot dans la gestion de la radiothérapie multi sites, notamment avec le Centre Hospitalier de Soissons et son savoir-faire qualité et sécurité des soins en radiothérapie reconnue lors de la dernière inspection de l'Autorité de Sureté Nucléaire et de Radioprotection, ont servi de base de travail pour ce projet, assurant son efficacité et sa viabilité.

La radiothérapie : un pilier essentiel de la lutte contre le cancer

Ce projet marque une avancée majeure dans la structuration de la prise en charge en radiothérapie sur le territoire ardennais. Ce traitement, essentiel dans de nombreux protocoles de soins, s'inscrit dans le projet de coopération plus global avec le CH Intercommunal Nord-Ardennes.

« Cette coopération avec le CH Intercommunal Nord-Ardennes est une avancée décisive pour garantir un égal accès aux soins tout en assurant un haut niveau de qualité et de sécurité, reconnu par la HAS et l'ASN »

précise M. le Professeur Yacine Merrouche, Directeur Général de l'Institut Godinot

PLUSIEURS PHASES POUR PRÉPARER UNE INSTALLATION AU SEIN DE L'ONCOPÔLE AVEC LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES AU BÉNÉFICE DES PATIENTS ARDENNAIS

Phase 0

15/01/2025 au 03/06/2025

Période transitoire

- Démontage de l'accélérateur CLINAC 2300 datant de 2010 installé par l'ancien détenteur de l'autorisation de radiothérapie
- Travaux d'installation du nouvel accélérateur et travaux de rénovation du service au sein de la clinique du Parc
- Prise en charge temporaire des patients sur un accélérateur dédié à l'Institut Godinot

- 03/06/2025 = Prise en charge des premiers patients sur le site de radiothérapie ardennais de l'Institut Godinot



Phase 1

03/06/2025 - 01/2028

Installation au sein de la Clinique du Parc

- Prise en charge des patients Ardennais sur un Halcyon® HyperSight. La mise en œuvre des irradiations en condition stéréotaxique hypofractionnée extra-crânienne (prostate, poumon, os, ganglion) permettra de traiter localement, à Charleville-Mézières, des patients qui sont actuellement pris en charge à Reims, réduisant ainsi leur temps de trajet pour un même traitement.

Objectif cible : 600 patients traités en 2027 contre 480 actuellement.



■ Une offre de soins permettant des techniques de pointe pour une meilleure prise en charge évitant des déplacements sur Reims

■ 3 mois de mise en place à compter du 17/02/2025 (date de désinstallation de l'ancien accélérateur)

■ 1^{er} traitement prévu le 03/06/2025 sur un Halcyon offrant la meilleure technologie adaptée au site de la Clinique du Parc

■ Installation d'un accélérateur TrueBeam au sein de l'Oncopôle et création d'un second bunker afin d'anticiper le développement de l'activité et permettre l'élargissement des indications (intra et extracrânienne) pour 2028

Phase 2

À compter de 01/2028

Intégration de la radiothérapie au sein de l'oncopôle du CH Intercommunal Nord-Ardenne

- Installation d'un accélérateur nommé TrueBeam® ou EDGE®, équipement de très haute technologie. Pas de rupture de prise en charge des patients Ardennais entre la phase 1 et la phase 2. La prise en charge complète des irradiations en condition stéréotaxique hypofractionnée, qu'elles soient intracrâniennes ou extracrâniennes, ainsi que des traitements multilocalisations, permettra d'éviter le transfert des patients vers le bassin de Reims.

Objectif cible : atteindre 720 patients traités.



Quels sont les moyens financiers alloués au développement de ces 3 phases ?

L'Institut Godinot procède à un investissement global de 4,4 millions € pour la phase 1 à la Clinique du Parc et de 5,2 millions € pour la phase 2 à l'Oncopôle du CH Intercommunal Nord-Ardenne. En parallèle, il mobilise 400 000 € pour la rénovation des locaux de radiothérapie et 3 millions € pour l'aménagement du bunker de l'Oncopôle afin d'accueillir une machine de très haute technicité.

Des engagements matérialisés dans un protocole d'accord

En cancérologie, le CH Intercommunal Nord-Ardenne a clairement affiché ses ambitions de développer et de rendre lisible son offre globale de prise en charge, matérialisées par l'ouverture d'un Oncopôle en janvier 2028 regroupant l'ensemble des disciplines : médecine nucléaire, hôpital de jour de chimiothérapie, radiothérapie et soins de support. Il faut également rappeler que le Centre Hospitalier Intercommunal Nord-Ardenne détient l'ensemble des autorisations de chirurgie cancérologique. L'obtention de l'autorisation de radiothérapie des Ardennes par l'Institut Godinot doit être mise en œuvre dans une logique intégrative en adéquation avec le projet médical qui sous-tend l'Oncopôle et ce, même avant l'ouverture de ce dernier. C'est pourquoi, les deux établissements ont souhaité formaliser leurs engagements au sein d'un protocole d'accord visant au renforcement de la filière cancérologique des Ardennes.



Crédits illustrations : cabinet d'architectes Chabanne

Ce protocole peut se résumer en deux engagements

Au regard de l'importance de la radiothérapie dans un parcours de soins en cancérologie, il est fondamental que l'Institut Godinot prenne des engagements forts en vue d'un partenariat avec le CH Intercommunal Nord-Ardenne synergique et durable pour créer une dynamique d'équipe territoriale avec les praticiens du CH Intercommunal Nord-Ardenne.

Ce protocole d'accord vise donc à développer la collaboration entre les professionnels de la cancérologie du CH Intercommunal Nord-Ardenne en fédérant oncologues, radiothérapeutes et chirurgiens autour d'objectifs communs, à définir des valeurs partagées et à renforcer l'attractivité du modèle public de prise en charge en cancérologie au travers de 2 engagements forts :

- Garantir la continuité des soins pour les patients ardennais

- Avec des interlocuteurs reconnus localement, grâce à des équipes de radiothérapie dédiées favorisant la synergie et les interactions avec les

équipes médicales du CH Intercommunal Nord-Ardenne : une équipe médicale fixe composée de deux radiothérapeutes dont l'un déjà connu et reconnu par les équipes médicales puisqu'il exerçait déjà à Charleville-Mézières et une équipe soignante et administrative dédiée de 10 professionnels qui exerçaient eux aussi sur le territoire en tant que salariés de la structure de radiothérapie anciennement détentrice de l'autorisation.

- Grâce un plan d'action évitant toute rupture de prise en charge et ce dans toutes les situations en respectant un planning resserré de 3 mois pour installer un nouvel accélérateur sur le territoire.

- Une prise en charge sur Reims pendant cette phase d'installation de l'accélérateur exclusivement limitée aux traitements de radiothérapie, le reste de la prise en charge (chirurgie, chimiothérapie, soins de support) étant assurée au CH Intercommunal Nord-Ardenne.

« Ce projet s'inscrit dans une volonté :
Toujours mieux soigner les ardennais
sur leur territoire »

souligne M. Thomas Talec, Directeur du
CH Intercommunal Nord-Ardenne

- Inscrire la radiothérapie dans une coopération structurée et équilibrée

- Par un partenariat éthique et de confiance grâce à la participation des radiothérapeutes du site Ardennais de l'Institut Godinot aux Réunions de Concertation Pluridisciplinaire, animées par le CH Intercommunal Nord-Ardenne, instances pivots de la prise en charge en cancérologie pour déterminer la stratégie thérapeutique dans un cadre pluridisciplinaire et collégial.
- En organisant et favorisant dans tous les secteurs de coopération, une solution de remplacement in situ en cas d'absences d'un praticien radiothérapeute pour permettre la prise en charge des Ardennais sur leur territoire.
- En assurant l'adressage des patients sur les sites de traitement des Ardennes dans la logique de traiter les ardennais sur leur territoire.
- En mettant en place au CH intercommunal Nord-Ardenne un temps médical d'oncologue sénior.
- En favorisant l'attractivité du territoire grâce au développement de la formation locale médicale et paramédicale :
 - en favorisant la formation des internes dans les Ardennes : l'Institut Godinot étant responsable

de la formation des internes en oncologie et en radiothérapie, il s'engage à demander le maintien des agréments en oncologie du CH Intercommunal Nord-Ardenne et à faire le nécessaire pour que le site ardennais de radiothérapie bénéficie de l'agrément à recevoir des internes pour accueillir des internes et éventuellement des docteurs juniors.

- en favorisant l'affectation des internes et docteurs juniors en oncologie au sein du service d'oncologie du CH intercommunal Nord-Ardenne.

- en favorisant la formation des manipulateurs en électroradiologie au sein du site Ardennais de radiothérapie de l'Institut Godinot notamment dans le cadre du nouveau diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTS) ouvert grâce au CH Intercommunal Nord-Ardenne depuis la rentrée de septembre 2024.

PROJET DU FUTUR ONCOPÔLE



Crédits illustrations : cabinet d'architectes Chabanne

Un soutien financier de l'Agence Régionale de Santé au projet de l'Oncopôle

Les pathologies cancéreuses font partie des trois premières causes de mortalité dans le département des Ardennes : en conséquence, le renforcement des capacités de dépistage et de traitement constitue une priorité d'action pour l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Le soutien de l'Agence Régionale de Santé Grand Est au projet départemental d'oncologie, répond à un enjeu majeur de santé publique et s'articule autour de trois blocs.

1. Le périmètre du dossier retenu au titre du Ségur est le suivant :

- Un service de médecine nucléaire
- Un service d'hospitalisation de jour oncologique
- Un service de radiothérapie, composé d'une salle de traitement pour un appareil
- Une zone logistique et technique dédiée aux services et besoins courants ainsi qu'une partie dédiée à la médecine nucléaire
- Un lieu dédié aux soins de supports oncologiques permettant l'accès aux patients à des soins et des actes paramédicaux et activités extra-médicales (esthétique, acupuncture...).

Une aide de 5,9 millions d'euros, issue des crédits du Ségur de la santé, est dédiée au soutien à ce projet.

2. **L'installation d'un TEP-scan**, nécessaire à la réalisation des diagnostics, fait l'objet d'un soutien financier assuré intégralement par l'ARS pour un montant de 3 millions d'euros.

3. **L'intégration de la radiothérapie** dans le périmètre de l'opération portée par le CH Intercommunal Nord-Ardennes est accompagnée à hauteur de 4,3 millions d'euros par l'ARS, via un abondement des crédits liés au Ségur de la Santé.

Au total, afin de renforcer et pérenniser l'offre de cancérologie dans les Ardennes, **l'Agence Régionale de Santé Grand Est subventionnera le projet global à hauteur de 13,2 millions d'euros**, sur un total de 25,7 millions d'euros.

A propos de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

L'Agence régionale de Santé (ARS) Grand Est est chargée du pilotage régional du système de santé. Elle définit et met en œuvre la politique de santé en région au plus près des besoins de la population. Ses champs d'intervention sont la prévention des risques et la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaires (des produits de santé, de la population, dans les établissements collectifs...), l'organisation de l'offre de santé, l'amélioration de la qualité et de la performance du système de santé, l'amélioration du parcours de prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap...), l'animation de la politique de santé dans les territoires et le développement des échanges dans le cadre de la démocratie sanitaire.

L'Agence est l'interlocuteur des professionnels de santé et du secteur médico-social, des services de l'État, des collectivités territoriales, des élus, des organismes gestionnaires, des usagers et de leurs représentants.

A propos de l'Institut Godinot

L'Institut Godinot est le centre de lutte contre le cancer de Reims, de Champagne et des Ardennes, ainsi que du Sud de l'Aisne en raison des flux historiques de patients. Seul établissement de la région exclusivement dédié à la cancérologie, il offre une prise en charge globale et personnalisée, sans dépassement d'honoraires.

Membre du réseau Unicancer, l'Institut assure des missions hospitalo-universitaires : soins, recherche, enseignement et prévention. Grâce à ses 107 lits et places, et plus de 600 professionnels, dont 80 praticiens spécialisés, il accompagne chaque année plus de 26 000 patients.

L'établissement met à disposition un plateau technique complet et moderne, incluant :

- Des avis d'experts et des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP),
- Des examens diagnostiques (radiologie, histologie, oncogénétique),
- Des traitements innovants en radiothérapie, chimiothérapie et chirurgie,
- Une offre diversifiée en soins de support.

Certifié Haute qualité des soins avec mention par la Haute Autorité de Santé depuis octobre 2022, l'Institut Godinot garantit à ses patients une prise en charge de qualité et une haute sécurité des soins.



A propos du CH Intercommunal Nord-Ardennes

Établissement support de son GHT (Groupe Hospitalier de Territoire), le CH Intercommunal Nord-Ardennes est l'établissement hospitalier de référence des Ardennes, regroupant 4 sites (Charleville-Mézières, Fumay, Nouzonville et Sedan) ainsi que 8 EHPAD.

Il fait partie des 50 plus grands hôpitaux de France.

Il emploie plus de 3 100 agents, ce qui fait du CH Intercommunal Nord-Ardennes l'un des principaux employeurs publics de la région.

Ses 1 539 lits et places permettent au CH Intercommunal Nord-Ardennes de prendre en charge la quasi-totalité des pathologies des Ardennais.



Reims, le 13 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un partenariat stratégique pour renforcer la lutte contre le cancer dans les Ardennes

L'Institut Godinot et le CH Intercommunal Nord-Ardenne annoncent la signature d'un protocole d'accord visant à renforcer la prise en charge des patients atteints de cancer dans les Ardennes. Cette collaboration, soutenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, marque une avancée majeure pour un égal accès aux soins de proximité et le renforcement de la filière cancérologique des Ardennes.

Une offre de soins de proximité pour les patients ardennais

Actuellement, près de 48 % des patients nécessitant une radiothérapie doivent se déplacer hors du département pour recevoir leurs traitements. L'Institut Godinot, centre de lutte contre le cancer de Reims, assure désormais la gestion de la radiothérapie au sein de la Clinique du Parc à Charleville-Mézières suite à l'obtention de l'autorisation délivrée par l'ARS Grand Est, à l'issue d'un processus compétitif et d'une évaluation pluriprofessionnelle et collégiale. Grâce, à l'installation d'un équipement de pointe, la prise en charge des patients des Ardennes sur leur territoire sera accrue, garantissant un égal accès aux soins de proximité, limitant ainsi la fatigue des patients et réduisant les coûts liés aux déplacements.

Des équipements de pointe au service des patients

L'Institut Godinot procède à l'installation d'un accélérateur de radiothérapie de dernière génération, l'**Halcyon® Hypersight**, offrant une précision accrue et une plus large efficacité des traitements. Cette technologie permettra notamment de réduire le nombre de séances pour certaines pathologies, améliorant ainsi le confort des patients. Suite à une période d'installation de 3 mois, les traitements sur ce nouvel accélérateur pourront débuter dès le 03 juin 2025 au sein du centre de radiothérapie des Ardennes situé à la clinique du Parc.

En janvier 2028, la radiothérapie rejoindra l'Oncopôle du CH Intercommunal Nord-Ardenne où sera installé un autre équipement de très haute technicité, le **TrueBeam® ou Edge®**, renforçant encore l'offre de radiothérapie sur le territoire.

Des engagements matérialisés dans un protocole d'accord

En cancérologie, le CH Intercommunal Nord-Ardenne a clairement affiché ses ambitions de développer et de rendre lisible son offre globale de prise en charge, matérialisées par l'ouverture d'un Oncopôle en janvier 2028 regroupant l'ensemble des disciplines : médecine nucléaire, hôpital de jour de chimiothérapie, radiothérapie et soins de support. L'obtention de l'autorisation de radiothérapie des Ardennes par l'Institut Godinot doit être mise en œuvre dans une logique intégrative en adéquation avec le projet médical qui sous-tend l'Oncopôle et ce, même avant l'ouverture de ce dernier ; pour cela deux engagements forts ont été formalisés au sein du protocole d'accord :

- **Garantir la continuité des soins pour les patients ardennais**
- **Inscrire la radiothérapie dans une coopération structurée et équilibrée**

Ce protocole d'accord vise donc à développer la collaboration entre les professionnels de la cancérologie du CH Intercommunal Nord-Ardenne en fédérant oncologues, radiothérapeutes et chirurgiens autour d'objectifs communs, à définir des valeurs partagées et à renforcer l'attractivité du modèle public de prise en charge en cancérologie.

L'Oncopôle, un enjeu majeur de santé publique

Les pathologies cancéreuses font partie des trois premières causes de mortalité dans le département des Ardennes : en conséquence, le renforcement des capacités de dépistage et de traitement constitue une priorité d'action pour le CH Intercommunal Nord-Ardennes et l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Afin de renforcer la prise en charge des patients atteints de pathologies cancéreuses, l'Oncopôle regroupera :

- Un service de médecine nucléaire avec l'ouverture d'un Tep-Scan nécessaire à la réalisation des diagnostics
- Un service d'hospitalisation de jour oncologique
- Un service de radiothérapie,
- Un lieu dédié aux soins de supports oncologiques permettant l'accès aux patients à des soins et des actes paramédicaux et activités extra-médicales (esthétique, acupuncture...).

L'Agence Régionale de Santé Grand Est subventionne le projet global porté par le CH Intercommunal Nord-Ardennes à hauteur de 13,2 millions d'euros, sur un total de 25,7 millions d'euros.

Une avancée majeure pour la cancérologie dans les Ardennes

« Cette coopération avec le CH Intercommunal Nord-Ardennes est une avancée décisive pour garantir un égal accès aux soins tout en assurant un haut niveau de qualité et de sécurité, reconnu par la HAS et l'ASN », déclare Pr. Yacine Merrouche, Directeur Général de l'Institut Godinot.

« Ce projet s'inscrit dans une volonté : toujours mieux soigner les Ardennais sur leur territoire », souligne M. Thomas Talec, Directeur du CH Intercommunal Nord-Ardennes.

CONTACTS

ARS Grand Est

ars-grandest-presse@ars.sante.fr

CH Intercommunal Nord-Ardennes

Ophélie Bayeux

Chargée de communication

ophelie.bayeux@ch-nord-ardennes.fr

Tél : 03.24.58.78.44

Institut Godinot

Elodie Menis

Responsable communication

elodie.menis@reims.unicancer.fr

Tél : 03.26.50.44.79 - 06.07.73.10.20